ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES REFUS DE PROTECTION PROVISOIRE

notifié au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid ou du Protocole de Madrid

I.	Administration qui a prononcé le refus:	Office de la propriété Antonína Čermáka 2a République tchèque	
II.	No de l'enregistrement international faisant l'objet du refus: 1097449 No de l'enregistrement national de base: M201018032		
III.	I. Nom du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet du refus: Dotchirne pidpriemstvo "Konditerska korporatzia "Roshen", Kyiv 02105, UA		
IV.	Motifs du refus:		
	1) Sur opposition déposée par FERRERO S.P.A., Piazzale Pietro Ferrero, 1 I-12051 ALBA (CN), Italie, en sa qualité du titulaire des marques internationales antérieures similaires enregistrées dans la République tchèque sous les Nos 688261 et 799546 (priorité : 16.12.1997, 6.12.2002) pour les produits identiques/similaires de la classe 29, 30./article 7 alinéa 1 lettre a)/ 2) Sur opposition déposée par FERRERO S.P.A., Piazzale Pietro Ferrero, 1 I-12051 ALBA (CN), Italie, en sa qualité du titulaire des marques antérieures similaires ROCHER enregistrées dans la République tchèque sous les Nos 688261 et 799546 (priorité : 16.12.1997, 6.12.2002) notoirement connue relative aux produits identiques – similaires./article 7 alinéa 1 lettre c)/		
V.	Articles de la loi nationale applicables en la matière (Loi No 441/2003 du Journal Officiel sur les marques) sont disponibles à l'adresse: http://www.upv.cz.		
VI.	Refus pour la totalité des produits et/ Refus pour les produits et/ou service		
VII.	Pendant six mois qui suivent la date du refus le titulaire pourra remplir les conditions de l'avis ou il a le droit de faire valoir ses objections contre cet avis en s'adressant à l'Office de la propriété industrielle de la République tchèque uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire – membre des agences mentionnées en annexe. Faute des objections, une décision finale sera prononcée.		
VIII.	Date à laquelle le refus a été prononcé: Référence de l'Office No: 233665	20/08/12	Pour le Président:



MADRID

The International Trademark System

・ 100 mm - 100 mm -

Imprimé le : 21/08/2012

688261 - ROCHER

Pays: Tous | Accordé | Refus | Décision finale | Non désigné

.AZ BG BQ AG ALAM AN AT BA BX BY CH CN CU CW CZ DK ĎΖ EE EG ES FI GE GR HR HU ΙE KΕ KG ΚP ΚZ LI LR LS LT LV MA MC MD MF MK MN SE ΜZ NO PL VN YU ZM

151 Date de l'enregistrement

16.02.1998

180 Date prévue de l'expiration de l'enregistrement/du renouvellement

16.02.2018

270 Langue de la demande

Français

État actuel

732 Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement

FERRERO S.P.A. Piazzale Pietro Ferrero, 1 I-12051 ALBA (CN) (IT)

812 État contractant ou organisation contractante sur le territoire duquel ou de laquelle le titulaire a un

établissement industriel ou commercial effectif et sérieux

IT

740 Nom et adresse du mandataire JACOBACCI & PARTNERS SpA Corso Regio Parco, 27 I-10152 TORINO (IT)

770 Nom et adresse du titulaire précédent

FERRERO S.P.A. Piazzale Pietro Ferrero ALBA (CN) (IT)

540 Marque

ROCHER

541 Reproduction de la marque lorsque celle-ci est représentée en caractère standard

571 Description de la marque

The mark consists of the word: ROCHER.La marque consiste dans le mot: ROCHER.

566 Traduction de la marque ou de mots contenus dans la marque

ROCHER

511 Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (classification de Nice) - NCL(7)

29

Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures, compotes; oeufs, lait et produits laitiers; huiles et graisses comestibles.

Café, thé, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et produits de meunerie de céréales (excepté les fourrages); pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel de cuisine, moutarde; poivre, vinaigre, sauces; épices; glace à rafraîchir, cacao, produits de cacao, à savoir pâte pour boisson au cacao, pâte de chocolat, couvertures et, notamment, couvertures en chocolat, chocolat, pralines, articles de chocolat pour décorations d'arbres de Noël, produits alimentaires consistant en une enveloppe de chocolat comestible fourrée à l'alcool, sucreries, pâtisserie, y compris pâtisserie fine et à longue conservation; gomme à mâcher, gomme à mâcher sans sucre, bonbons sans sucre.

822 Enregistrement de base

IT, 16.02.1998, 740137

300 Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine

T, 16.12.1997

300 Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine

IT, 16.12.1997, TO 97C 3321

831 Désignation(s) selon l'Arrangement de Madrid

DZ

832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid AG - BQ - CW - DK - EE - FI - GE - GR - IE - LT - NO - SE - SX - TM - TR - UZ - ZM

834 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid en vertu de l'article 9sexies

AL - AM - AT - AZ - BA - BG - BX - BY - CN - CU - CZ - EG - ES - HR - HU - KE - KG - KP - KZ - LI - LR - LS - LV - MA - MC - MD - ME - MK - MN - MZ - PL - PT - RO - RS - RU - SD - SI - SK - SL - SM - SZ - TJ - UA - VN

527 Indications relatives aux exigences d'utilisation

Enregistrement: 1998/10 Gaz, 02.07.1998, AL, AM, AT, AZ, BA, BG, BX, BY, CN, CU, CZ, DZ, EG, ES, HR, HU, KG, KP, KZ, LI, LR, LV, MA, MC, MD, MK, MN, PL, PT, RO, RU, SD, SI, SK, SL, TJ, UA, UZ, VN, YU

Refus provisoire total de protection: 1999/1 Gaz, 18.02.1999, EG

Refus provisoire total de protection: 1999/1 Gaz, 18.02.1999, ES

Refus provisoire total de protection: 1999/5 Gaz, 15.04.1999, KG

Refus provisoire total de protection: 1999/5 Gaz, 15.04.1999, BY

Refus provisoire total de protection: 1999/5 Gaz, 15.04.1999, RU

Refus provisoire partiel de protection: 1999/6 Gaz, 29.04.1999, SK

Refus provisoire partiel de protection: 1999/6 Gaz, 29.04.1999, MD

Refus provisoire partiel de protection: 1999/11 Gaz, 08.07.1999, TJ

Refus provisoire partiel de protection: 1999/7 Gaz, 13.05.1999, UA

Refus provisoire total de protection: 1999/7 Gaz, 13.05.1999, PL

Refus provisoire total de protection: 1999/8 Gaz, 27.05.1999, KZ

Une requête en réexamen ou un recours a été présenté : 1999/18 Gaz, 14.10.1999, BY

<u>Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 1999/20 Gaz, 11.11.1999, UA</u>

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 1999/23 Gaz, 23.12.1999, BY

<u>Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 1999/25 Gaz, 03.02.2000, MD</u>

<u>Déclaration indiquant que la marque est protégée pour certains des produits et services demandés : 1999/25 Gaz, 03.02.2000, EG</u>

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 1999/25 Gaz, 03.02.2000, KG

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour certains des produits et services demandés : 1999/25 Gaz, 03.02.2000, ES



MADRID

The International Trademark System

Imprimé le : 21/08/2012

799546 - FERRERO ROCHER

Pays: Tous | Accordé | Refus | Décision finale | Non désigné

вт вх AG ΑL AM AT ΑU AZ BA BG BY CH CN CU CZ DK DZ ΕE FG ES FI IS KP LS FR GB GE GR HR ΗU ΙE JP ΚE KG ΚZ LI LR LT LV MA MC MD NO SK VN ΥU UA UΖ ZM

151 Date de l'enregistrement

28.01.2003

180 Date prévue de l'expiration de l'enregistrement/du renouvellement

28.01.2013

270 Langue de la demande

Français

État actuel

732 Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement

FERRERO S.P.A. Piazzale Pietro Ferrero, 1 I-12051 ALBA (CN) (IT)

812 État contractant ou organisation contractante sur le territoire duquel ou de laquelle le titulaire a un

établissement industriel ou commercial effectif et sérieux

ΙT

740 Nom et adresse du mandataire JACOBACCI & PARTNERS S.P.A. Corso Regio Parco 27 I-10152 TORINO (TO) (IT)

770 Nom et adresse du titulaire précédent

FERRERO S.P.A. Piazzale Pietro Ferrero ALBA (CN) (IT)

540 Marque



531 Classification internationale des éléments figuratifs des marques (classification de Vienne) - VCL(5) 05.07.06; 08.01.19; 26.01.02; 26.01.05; 27.05.01; 29.01.01; 29.01.02; 29.01.07

591 Informations concernant les couleurs revendiquées

Gold, red, white, green, light brown, yellow.Or, rouge, blanc, vert, marron clair, jaune.

LA REPRÉSENTATION DES ÉTRANGERS PAR L'OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Des personnes n'ayant pas leur siège ou domicile permanent sur le territoire de la République tchèque sont obligées d'être représentées au cours d'une procédure sur les marques par un avocat ou bien par un ingénieur de brevets et de marques (article 46 alinéa 2 et 3 de la loi No 441/2003 du Journal officiel).

Les avocats sont enregistrés au registre tenu par:

Le Barreau tchèque (Česká advokátní komora) Národní třída 16 110 00 Praha 1 République tchèque tel.: +420 221 729 011 fax: +420 224 932 989 e-mail: sekr@cak.cz http://www.cak.cz

http://www.advokatni-komora.cz

Les ingénieurs de brevets et de marques sont enregistrés au registre tenu par:

Chambre des ingénieurs de brevets et de marques

(Komora patentových zástupců)

Gorkého 12

602 00 Brno

République tchèque

tel.: +420 541 248 246 fax: +420 541 219 469

e-mail: kpz@patzastupci. cz

chamber@czechpatentattorneys.info

http://www.patzastupci.cz